Media coverage of

Liberté, Egalité, Fraternité... Contaminé ? Estimating the impact of French municipal elections on COVID-19 spread in France

AMSE Working Papers N ° 2020-24, June 22, 2020
medRxiv 2020.06.24.20138990, June 25, 2020

Guilhem Cassan Marc Sangnier

---

0. June 23, 2020 - University of Namur website
1. June 23, 2020 - France Info (9:30, interview of G. Cassan)
2. June 24–25, 2020 - LaProvence.fr and La Provence
3. June 25, 2020 - Corse Matin
4. June 25, 2020 - LeParisien.fr
5. June 25, 2020 - Actu.orange.fr
6. June 25, 2020 - France 2 (JT de 20h, mention of the study) and francetvinfo.fr
7. June 26, 2020 - LaProvence.fr and La Provence
8. June 27, 2020 - SortirAParis.com
9. June 27, 2020 - B1.ro
10. June 28, 2020 - LaDepeche.fr



Liberté, égalité, fraternité…Contaminé ?



Guilhem Cassan est chargé de cours au département d'économie de l'Université de Namur. Il est directeur de recherche au CEPREMAP, membre du CRED, d'EUDN et du groupe d'économie politique du CEPR. Il a effectué sa thèse à l'Ecole d'Economie de Paris, et un post-doc à la London School of Economics avant de rejoindre l'UNamur. Ces interets de recherche portent notamment sur les inégalités (de revenu mais également de santé), sur le rôle de l'identité dans les comportements économies et sur le rôle de la presse dans la vie politique.

Marc Sangnier est chercheur en économie à l'Université de Namur, membre du CRED en disponibilité d'Aix-Marseille Université. Ses recherche portent sur l'économie publique et l'économie politique en général et plus particulièrement sur les liens entre les hommes politiques et d'autres acteurs ainsi que sur le rôle des normes sociales.

Ils sont tous les deux membres de l'Institut DeFIPP.

En France, environ 20 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes le dimanche 15 mars pour le premier tour des élections municipales alors l'épidémie de COVID-19 s'amorçait. Guilhem Cassan et Marc Sangnier viennent de publier une étude qui évalue la contribution de cet événement à la diffusion du virus.

Une méthodologie en deux étapes

La méthodologie utilisée combine les approches développées autour des rendements anormaux des actifs financiers et de l'évaluation des politiques publiques.

Tout d'abord, un modèle logistique standard est calibré sur les données antérieures au 15 mars pour chacun des départements de France métropolitaine. Il permet de prédire l'évolution attendue de l'épidémie en termes de nombre d'hospitalisations pour suspicion d'infection par le COVID-19 en l'absence des élections et des mesures de confinement mises en place dans les jours qui ont suivi.

Ensuite, les différences en matière de taux de participation entre départements sont utilisées pour identifier l'effet des élections sur les erreurs de prédiction issues du modèle de première étape, et l'isoler des effets potentiels des autres chocs et mesures.

Les résultats

Dans les départements dans lesquels l'épidémie était déjà à un stade avancé le jour de l'élection, les résultats suggèrent que la tenue du premier tour des élections municipales a contribué significativement au développement de l'épidémie.

À l'inverse, la situation ne s'est pas aggravée du fait des élections dans les départements où l'épidémie était alors à des niveaux plus faibles.

Les estimations suggèrent que le premier tour des élections municipales a contribué à environ 4,000 hospitalisations supplémentaires pour suspicion d'infection par le COVID-19, soit environ 15% du total des hospitalisations cumulées à la fin mars.

La méthodologie permet d'évaluer à un niveau faible le risque que la tenue du second tour des élections municipales le 28 juin déclenche une nouvelle vague importante de contaminations. Dans la majorité des départements début juin, l'épidémie se trouvait déjà à des niveaux inférieurs au seuil au-dessus duquel les effets négatifs de l'élection sont détectés.

Cette étude se distingue des études déjà existantes (1) portant sur l'impact du premier tour des élections municipales sur l'épidémie de COVID-19 en France. La méthode d'estimation permet en effet de prendre en compte la dynamique spécifique de l'épidémie dans chaque département tout en couvrant a priori l'ensemble de la population française. Elle permet en outre de proposer une quantification de l'impact du premier tour des élections municipales sur l'épidémie et de développer une évaluation qualitative des risques liés à la tenue du second tour à la fin du mois de juin.

23/06/2020

(1) Zeitoun et al. 2020 et Bertoli et al. 2020.

Retour aux experts...

Accès • Annuaire • Contact

MERCREDI 24/06/2020 à 18H52 - Mis à jour à 18H57 | ACTUALITÉS

Coronavirus : 4000 hospitalisations supplémentaires après le premier tour des municipales (étude)

Par La Provence



Dans les bureaux de vote, hier, des mesures étaient prises pour tenter d'éviter de propager le virus. *PHOTO NICOLAS VALLAURI*

0

Ce 19 mars au soir, l'exécutif avait failli reculer et annuler le premier tour des élections municipales. Une étude marseillaise révèle aujourd'hui que cette journée du 15 mars a joué un rôle décisif dans la propagation du virus.

En effet, dans les départements où l'épidémie était déjà avancée, les élections ont "*contribué significativement*" à son développement. Les deux auteurs Guilhem Cassan et Marc Sangnier estiment qu'elles ont conduit à l'hospitalisation de 4000 personnes supplémentaires pour suspicion de coronavirus.

En ce qui concerne le deuxième tour du scrutin, les auteurs considère comme "*faible*" le risque de déclencher une nouvelle vague. Dans les départements où se tient le deuxième tour dimanche, les chiffres sont en dessous de ceux observés avant le premier. Ils ne seraient ainsi pas assez importants pour relancer la circulation du virus.

Coronavirus : nos informations en direct

La Provence

Nom de la source
La Provence
Type de source
Presse • Journaux
Périodicité
Quotidien
Couverture géographique
Régionale
Provenance
Marseille, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France

Jeudi 25 juin 2020

La Provence • AIXPR • p. INFO2 • 159 mots

MUNICIPALES

Le 1er tour a provoqué 4 000 hospitalisations

Environ 20 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes le dimanche 15 mars pour le premier tour des élections municipales alors que s'amorçait en France l'épidémie de COVID-19. Une étude rédigée par Guilhem Cassan et Marc Sangnier, deux universitaires marseillais, a évalué la contribution de cet événement à la diffusion du virus. Les résultats de cette étude suggèrent que la tenue du premier tour des élections municipales a contribué significativement au développement de l'épidémie dans les départements dans lesquels l'épidémie était déjà à un stade avancé le jour de l'élection.

À l'inverse, la situation ne s'est pas aggravée du fait des élections dans les départements où l'épidémie était alors à des niveaux plus faibles. Les estimations suggèrent que le 1er tour des élections municipales a contribué à environ 4 000 hospitalisations supplémentaires pour suspicion d'infection par le Covid-19, soit environ 15 % du total des hospitalisations cumulées à la fin mars.

© 2020 La Provence. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-C Certificat émis le **25 juin 2020** à **FNSP-SCIENCES-POLITIQUES-PARIS** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20200625·PRV·22731067

Covid-19 en France : 11 décès en 24 h

La France a enregistré 11 décès supplémentaires liés au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total de décès depuis le début de l'épidémie à 29 731, selon le bilan publié hier par la Direction générale de la santé (DGS). Le nombre de patients du Covid-19 en réanimation continue parallèlement de baisser avec 658 malades, soit 24 de moins que mardi, selon un communiqué de la DGS. Quatre régions (Ile de France, Grand-Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France) regroupent 74% des patients hospitalisés en réanimation. Les onze nouveaux décès annoncés mercredi portent le total des morts liés au Covid-19 à 19 243 dans les hôpitaux. Les chiffres de mortalité relatifs aux établissements sociaux et médico-sociaux seront actualisés le 30 juin. Au total, 9 299 personnes sont hospitalisées pour une infection au Covid-19 et 97 nouvelles admissions ont été enregistrées en 24 heures.

ur le Covid-19

u service d'un "*pur jeu* *r*". À la question, com- éviter une nouvelle des médecins sur les trai- s par médias interposés, Raoult a avancé, encore, on de conflits d'intérêts: *s aviez des sachants qui nt pas avec des finance- autonomes*", la France a recherche "*qu'elle mé-* énonçant l'organisation echerche médicale qui *itairement en dehors des ux*".

MINISTRE MAL SEILLE ET UN OVNI CONSEIL SCIENTIFIQUE

mé au Conseil scienti- u début de la crise pour ler le gouvernement, Di- oult l'a très rapidement Il s'en est expliqué de- s députés : "*J'étais un Ov- e suis pas un homme de ns mais de données* (...) *seil scientifique est une totale* ". Le Pr Raoult a ent raillé "*la qualité de onnement*" du ministre anté, incapable de "*faire* t de "*traiter de façon effi- données*".

a question de l'hydroxy-

MUNICIPALES

Le 1er tour a provoqué 4 000 hospitalisations

Environ 20 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes le dimanche 15 mars pour le premier tour des élections municipales alors que s'amorçait en France l'épidémie de COVID-19. Une étude rédigée par Guilhem Cassan et Marc Sangnier, deux universitaires marseillais, a évalué la contribution de cet événement à la diffusion du virus. Les résultats de cette étude suggèrent que la tenue du premier tour des élections municipales a contribué significativement au développement de l'épidémie dans les départements dans lesquels l'épidémie était déjà à un stade avancé le jour de l'élection.

À l'inverse, la situation ne s'est pas aggravée du fait des élections dans les départements où l'épidémie était alors à des niveaux plus faibles. Les estimations suggèrent que le 1er tour des élections municipales a contribué à environ 4 000 hospitalisations supplémentaires pour suspicion d'infection par le Covid-19, soit environ 15 % du total des hospitalisations cumulées à la fin mars.

Le Parisien

Abonnés | Élections | Municipales

Municipales : pourquoi le second tour ne devrait pas avoir d'effet majeur sur le Covid-19

Deux économistes estiment que l'organisation du premier tour le 15 mars a entraîné 4 000 hospitalisations supplémentaires. Leurs travaux suggèrent qu'en l'état actuel de l'épidémie, le second tour prévu dimanche 28 juin n'aura pas d'impact mesurable sur la propagation du virus.



Des mesures sanitaires avaient été prises lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars. LP/Olivier Corsan

Par **Nicolas Berrod**

Le 25 juin 2020 à 08h11, modifié le 25 juin 2020 à 08h17

La date est fixée au 28 juin, mais certains boycotteront-ils les urnes par crainte d'attraper le Covid-19? Les électeurs d' environ 5 000 communes sont appelés à voter au second tour des élections municipales, dimanche, alors que l'épidémie est « contrôlée », selon les autorités sanitaires. Mais des « clusters », dans plusieurs régions, prouvent que le coronavirus circule encore.

Depuis le premier tour des élections municipales le 15 mars, deux études avaient déjà tenté d'établir un éventuel lien entre le scrutin et l'épidémie. La première, publiée le 15 mai dans Le Monde, concluait au fait que le premier tour n'avait pas entraîné d' « accélération statistiquement mesurable de la diffusion de la maladie », sans exclure une augmentation du nombre de contaminations. La seconde, que Le Parisien avait décryptée le 11 juin, suggérait que la forte abstention aurait permis d'éviter plus de 5 000 décès.

LIRE AUSSI > Municipales : le premier tour a-t-il vraiment entraîné « des milliers » de morts du Covid-19 ?

Cette fois, deux économistes de l'université de Namur (Belgique), l'un étant en disponibilité de l'université d'Aix-Marseille, estiment que 4 000 hospitalisations après le premier tour sont liées au scrutin. Surtout, ils suggèrent dans leurs résultats, publiés le 22 juin, que le second tour des élections n'aura pas d'impact sur le nombre de contaminations - et donc d'hospitalisations - suffisamment important pour être mesurable.

Modèle statistique utilisé par les épidémiologistes

Pour aboutir à ces conclusions, les scientifiques ont tout d'abord observé le nombre d'hospitalisations le 26 mars, soit onze jours après le scrutin. « C'est le temps moyen, donné dans la littérature scientifique, entre la contamination et l'hospitalisation », justifie Marc Sangnier, coauteur de l'étude, joint par Le Parisien. « Le nombre d'hospitalisations est un bon compromis entre le nombre de décès, dont certains ne sont pas comptabilisés, et le nombre de simples signalements de Covid-19 », ajoute-t-il.

Ensuite, il leur a fallu comparer ce nombre à celui attendu sans facteurs extérieurs (élections, mesures sanitaires, confinement, etc), en fonction des différents indicateurs épidémiologiques, département par département, jusqu'au premier tour. Pour cela, ils se sont appuyés sur un modèle statistique utilisé par les épidémiologistes, basé sur les différents paramètres fournis par Santé publique France (nombre de nouveaux cas, d'hospitalisations, etc).

Bien sûr, d'autres événements ont pu avoir un effet sur la propagation du virus et, en conséquence, sur le nombre d'hospitalisations. En premier lieu, le confinement, entré en vigueur le 17 mars. Mais celui-ci aurait « eu des effets uniformes quel que soit le département », selon les auteurs. Contrairement au taux de participation aux élections municipales, qui a varié selon les territoires (44,6 % en moyenne en France), ainsi qu'au stade de l'épidémie département par département.

Pas d'impact dans les territoires moins touchés par le virus

Les auteurs sont arrivés à la conclusion que le vote avait eu un impact sur le nombre d'hospitalisations, mais uniquement dans les territoires où le virus circulait déjà beaucoup. Sans surprise, plus la participation y a été élevée, plus les interactions ont été nombreuses, plus le virus a circulé, et plus le surplus d'hospitalisations a été important.

Au total, du 27 mars au 31 mars, 4 000 hospitalisations seraient liées au scrutin. Soit 15 % du total à la veille du mois d'avril (ou plutôt 17 %, selon le chiffre indiqué au 31 mars par Santé publique France). Les chercheurs ne s'avancent pas sur un possible effet similaire sur la mortalité, faute d'avoir pu établir une extrapolation entre les deux indicateurs.

À l'inverse, dans les territoires encore peu touchés par l'épidémie à l'époque, même si la participation était élevée, le scrutin n'a pas eu d'impact mesurable sur la propagation du virus, selon les auteurs.

LIRE AUSSI > « Pour beaucoup, les municipales sont déjà passées » : les candidats face au risque d'abstention au second tour

D'où le fait qu'il devrait en être de même pour le second tour dans toute la France métropolitaine. En effet, le niveau de l'épidémie n'est plus comparable à celui de mars, aucun territoire n'est encore en situation sanitaire critique. Néanmoins, les deux chercheurs ayant arrêté leur analyse au 19 juin, « si un rebond est en train de se produire actuellement, par exemple après les regroupements lors de la fête de la musique (le week-end dernier, NDLR), on peut malheureusement craindre un effet », indique Marc Sangnier.

Encore au stade de la prépublication

Comme de nombreuses études scientifiques ou médicales commentées ces derniers jours, concernant l'impact des élections municipales sur l'épidémie ou les effets supposés de l'hydroxychloroquine contre le Covid-19, par exemple, celle-ci n'est encore qu'au stade de la prépublication. Cela signifie qu'elle n'a pas été encore relue par les pairs avant une éventuelle publication dans une revue scientifique, ce qui permet de corriger certains biais possibles.

Assurant que le processus a été lancé, Marc Sangnier justifie d'avoir déjà publié ces résultats par le fait que « le temps de la recherche n'est pas celui de l'actualité ». « Nos résultats existent, on estime que notre méthodologie est bonne et que l'on peut la commenter », estime l'économiste, qui ne cache pas avoir aussi souhaité rendre ces travaux publics avant le second tour.

https://actu.orange.fr/municipales-2020/second-tour-des-municipales-faut-il-craindre-un-impact-sur-la-propagation-du-covid-19-magic-CNT000001r7xpD.html

Second tour des municipales : faut-il craindre un impact sur la propagation du Covid-19 ?



(Photo d'illustration)
©GUILLAUME SOUVANT / AFP

Orange avec Media Services, publié le jeudi 25 juin 2020 à 12h40

Selon deux universitaires, en l'état actuel de l'épidémie, le second tour des municipales prévu dimanche aura peu d'impact mesurable sur la propagation du coronavirus. Leur étude s'arrête néanmoins au 19 juin, soit avant la Fête de la musique et ses nombreux rassemblements, soulignent-t-ils.

Alors que de nouveaux foyers de coronavirus resurgissent un peu partout en France, faut-il craindre le second tour des élections municipales qui aura lieu dimanche 28 juin ? Selon deux économistes de l'université de Namur, en Belgique, **il n'y aura pas d'impact sur le nombre de contaminations , et donc d'hospitalisations, suffisamment important pour être mesurable.**

Pour mener leur étude, publiée le 22 juin et dévoilée jeudi 25 juin par *Le Parisien*, les deux scientifiques ont comparé le nombre d'hospitalisation le 26 mars, soit 11 jours après le premier tour, qui correspond au temps moyen donné dans la littérature scientifique entre la contamination et l'hospitalisation, à celui attendu sans facteurs extérieurs tels que les élections ou le confinement. Conclusion : **le vote a eu un impact sur le nombre d'hospitalisations, mais uniquement dans les territoires où le virus circulait déjà beaucoup**.

Plus la participation a été importante, plus les interactions ont été nombreuses, plus le virus a circulé, et donc logiquement le nombre d'hospitalisations a suivi. Au total, du 27 mars au 31 mars, **4.000 hospitalisations seraient liées au premier tour**, soit 17 % du total des hospitalisations en mars, selon le chiffre indiqué au 31 mars par Santé publique France.

Il devrait être ainsi de même pour le second tour en France métropolitaine, d'autant plus que le niveau de l'épidémie n'est plus comparable, même si le "virus "continue à circuler sur le territoire" a encore mis en garde mercredi 24 juin la Direction générale de la Santé dans son point quotidien, soulignant que 272 "clusters" avaient été enregistrés depuis le 9 mai.

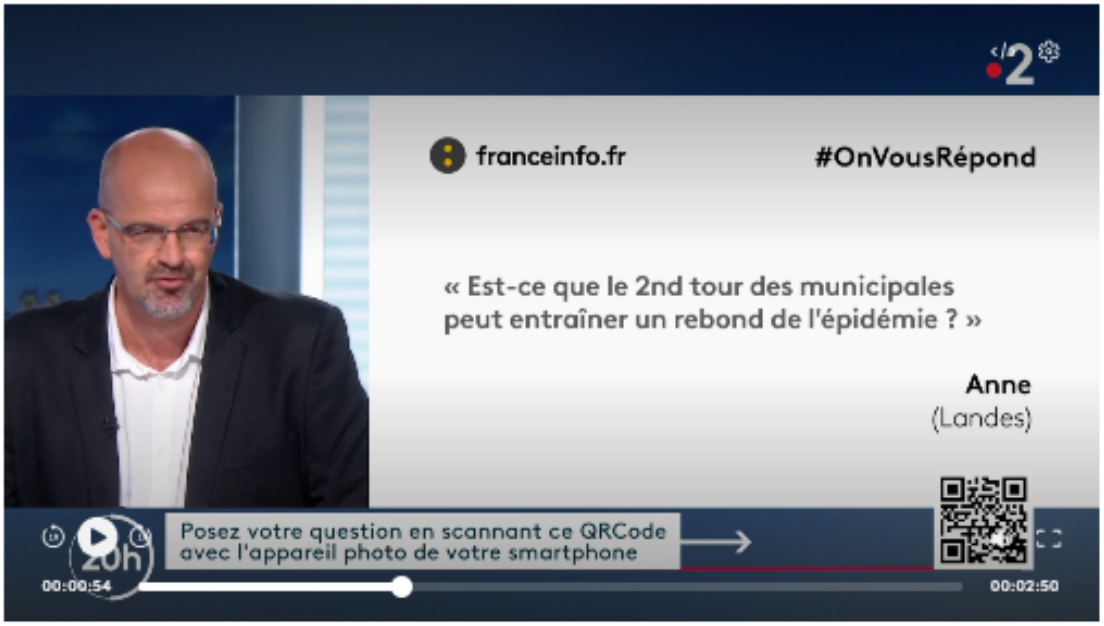
Néanmoins, cette étude, qui n'en est qu'au stade de prépublication, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été relue par les pairs avant une éventuelle publication dans une revue scientifique, s'arrête au 19 juin, souligne *Le Parisien*. "Si un rebond est en train de se produire actuellement, par exemple après les regroupements lors de la Fête de la musique (le week-end dernier, ndlr)**, on peut malheureusement craindre un effet",** estime Marc Sangnier, l'un des co-auteurs.

Marqué par une forte abstention, le premier tour du 15 mars, à la veille de l'annonce du confinement, n'aurait "pas contribué statistiquement" à la propagation du Covid-19, selon une étude conduite par des statisticiens et des épidémiologistes publiée mi-mai par *Le Monde*. Cette enquête n'excluait néanmoins une augmentation du nombre de contamination. Une autre étude, analysée par *Le Parisien* le 11 juin, suggérait par ailleurs que la forte abstention avait permis d'éviter plus de 5.000 décès.



#OnVousRépond : le second tour des municipales va-t-il entraîner une deuxième vague de coronavirus ?

Comme chaque soir, le médecin Damien Mascret répond aux interrogations des téléspectateurs. Jeudi 25 juin, il est question des municipales.



France 2
France Télévisions

Mis à jour le 25/06/2020 | 23:00
publié le 25/06/2020 | 23:00

Partager
Twitter
Envoyer

Est-ce que le second tour des municipales, dimanche 28 juin, peut entraîner un rebond de l'épidémie ? *"Probablement non. L'université de Namur, en Belgique, a fait une étude sur le premier tour des municipales et a regardé précisément 91 départements ce qu'il s'était passé, puisque les départements étaient dans des dynamiques différentes. Ils se sont aperçus que vu la dynamique actuelle, on est vraiment dans la fourchette basse de ce qu'il se passait au mois de mars"*, explique le médecin Damien Mascret sur le plateau du 20 heures.

Les personnes à risque ne doivent pas relâcher leur attention

Les personnes à risque doivent-elles encore faire attention ? *"C'est vraiment elles qui doivent encore rester prudentes, parce qu'on sait qu'il y a un surrisque en cas d'infection, et puis on rajoutera aussi les personnes âgées. Si vous avez plus de 50 ans, et a fortiori plus de 65 ans, vous êtes à risque, y compris sur votre environnement. Si vous avez les deux et que vous êtes dans un travail où vous avez beaucoup de contacts, il faut être méfiant encore aujourd'hui"*, poursuit le médecin.

LA NEWSLETTER ACTU
Nous la préparons pour vous chaque matin

LES AUTRES JT DE FRANCE 2
8h
13h

LES TITRES


CARTE. Elections municipales 2020 : voici les 50 résultats à retenir du second tour dans les grandes villes françaises


Abstention, campagne tronquée, calendrier inédit... Que valent ces élections municipales bouleversées par la crise du coronavirus ?


DIRECT. Résultats des élections municipales 2020 : la situation reste floue à Marseille


Résultats des élections municipales 2020 : pour LR, deux revers historiques

La Provence
AIXPR
; INFO GENERALES, vendredi 26 juin 2020 641 mots, p. ECO

Municipales : quand le virus dominait le premier tour

En mars, le maintien du premier tour aurait entraîné 4 000 hospitalisations supplémentaires

Sophie Manelli

O *n va se prendre une énorme claque sanitaire.* " Le 16 mars, au lendemain du premier tour des municipales, l'épidémiologiste Jean Gaudart se disait " *effaré* " par les images vues à la télé la veille : les attroupements devant certains bureaux de vote, les foules de militants fêtant la victoire de leur candidat. " *Dans 10 jours, le temps de l'incubation, nous allons payer très cher ces rassemblements* ", prédisait-il. Le lendemain, Emmanuel Macron prenait la décision historique de confiner tout le pays, mesure sanitaire inédite, qui ne sera allégée que le 11 mai dernier...

Le maintien, très contesté, du premier tour des élections municipales, alors que le virus commençait à circuler en France, a-t-il joué un rôle d'incubateur du Covid-19 ? À Marseille, après le scrutin, plusieurs militants et candidats présents dans les bureaux de vote étaient tombés malades. À la Timone, des médecins hospitaliers ont même évoqué une " *vague des assesseurs* " dans leurs services. Pourtant, à la mi-mai, une étude menée par Jean-David Zeitoun de l'Hôtel-Dieu (Paris) n'a pas établi de corrélation entre la participation électorale par département et le nombre d'hospitalisations.

Conclusion bien différente avec une nouvelle étude : *Liberté, Égalité, Fraternité... Contaminé* . Les auteurs y indiquent qu'en mars, pas moins de 4 000 hospitalisations pour suspicion d'infection par le Covid-19 seraient imputables au premier tour de scrutin, soit 15 % du total des hospitalisations cumulées ce mois-ci dans l'ensemble du pays.

Si l'on estime que les hospitalisations représentent peu ou prou 15 % des cas de Covid (chiffre couramment avancé), peut-on en déduire que 25 000 personnes auraient été contaminées en allant voter ? " *Dans l'absolu oui, mais ce rapport de 15 % obéissant largement aux stratégies de dépistage, il est difficile d'extrapoler* ", répond Marc Sangnier, l'un des auteurs. Ce chercheur à l'Université de Namur, en disponibilité à l'Université d'Aix-Marseille Université, précise sa méthodologie : " *Nous nous sommes basés, pour chaque département, sur les données de circulation du virus à la date de l'élection, et projeté le nombre d'hospitalisations qu'elles induisaient. Puis, nous avons comparé avec le nombre d'hospitalisations effectivement enregistrées 11 jours plus tard (le 26 mars), ce qui correspond au délai moyen observé entre le contact avec le virus et une éventuelle admission à l'hôpital* ". L'écart entre ces deux chiffres, couplé avec l'analyse de la participation électorale, témoigne de l'impact du scrutin sur la circulation du virus.

Les départements plus ou moins impactés

Précision d'importance : tous les départements ne sont pas logés à la même enseigne. " *Nos résultats suggèrent que la tenue du premier tour a contribué significativement au développement de l'épidémie dans les départements dans lesquels elle était déjà à un stade avancé le jour de l'élection* ", en Île-de-France et dans le Grand Est notamment. En revanche, la situation ne se serait " *pas aggravée* " là où l'épidémie était alors à des niveaux plus faibles. À partir d'un seuil arbitrairement fixé à 14 hospitalisations cumulées pour 100 000 habitants, les chercheurs ont classé les départements en deux catégories : " *circulation forte* " du virus le 26 mars pour les 2/3 d'entre eux, " *circulation faible* " pour le tiers restant. Avec 18 hospitalisations pour 100 000 habitants le 26 mars, les Bouches-du-Rhône se situent " *à la limite* ". " *Statistiquement, il est donc difficile d'y mesurer précisément l'impact du scrutin* ", reconnaît Marc Sangnier.

Les cas d'assesseurs tombés malades du Covid-19 ne contrediraient donc pas ces résultats : " *Nous travaillons sur des moyennes, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu d'impact du scrutin, notamment dans les grandes villes où la densité de population joue un rôle important dans la contamination* ." Sans oublier un autre effet, encore plus difficilement mesurable : celui des rassemblements organisés dans le cadre d'une campagne électorale menée tambour battant par certains candidats, quelques jours encore avant le confinement, y compris dans des maisons de retraite...

© 2020 La Provence. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-© Certificat émis le **29 juin 2020** à **AIX-MARSEILLE-UNIVERSITE** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20200626·PRV·22735273

La Provence
AIXPR
; INFO GENERALES, vendredi 26 juin 2020 323 mots, p. ECO

Ce dimanche, pour le second tour, on vote masqué...

Sophie Manelli

L'organisation du deuxième tour des municipales fait-elle courir un risque sanitaire aux 16 millions d'électeurs attendus dans les bureaux de vote dimanche ? " *La situation épidémique n'est pas comparable à celle de mars"* analyse Marc Sangnier. *"À ce jour, selon nos critères, 83 départements sur 96 présentent un seuil épidémique les classant dans la catégorie où la circulation du virus est faible. Il est donc probable que la tenue d'élections le 28 juin ne provoquera pas un nombre statistiquement détectable de nouvelles contaminations* ".

Mais le chercheur reste prudent : compte-tenu des délais d'incubation de la maladie, " *on ignore encore si l'accélération du déconfinement, les rassemblements pour la fête de la musique et autres produiront des effets sur la circulation du virus* "...

Masques obligatoires

Pour dimanche, des mesures sanitaires strictes ont été édictées : les bureaux de vote seront aménagés afin de limiter au maximum les contacts et assurer une distance d'au moins un mètre entre chaque votant. Le nombre d'électeurs présents en même temps dans le bureau devra être limité, avec priorité donnée aux personnes âgées, handicapées et femmes enceintes. Mais surtout, contrairement au premier tour, le port du masque sera cette fois obligatoire pour les votants, comme pour les membres du bureau de vote et les personnes qui contrôlent le scrutin qui seront également équipés de visières de protection.

Il pourra toutefois être demandé à un électeur de retirer momentanément son masque pour contrôler son identité. À la suite du vote, après avoir signé la liste d'émargement, les électeurs ne seront pas obligés de faire estampiller leur carte électorale, ce afin " *d'éviter les contacts lors des opérations électorales* ". En outre, pour ce second tour, un électeur pourra détenir jusqu'à deux procurations (à condition que le votant et le mandataire soient inscrits sur les listes électorales de la même commune). Un assouplissement du système des procurations qui, dans certains bureaux marseillais, pourrait provoquer des poussées de fièvre...

© 2020 La Provence. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi-C
Certificat émis le **6 juillet 2020** à **AIX-MARSEILLE-UNIVERSITE** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20200626·PRV·22735275

https://www.sortiraparis.com/actualites/a-paris/articles/222583-municipales-le-second-tour-ne-devrait-pas-favoriser-la-propagation-du-covid-19-s

Municipales : le second tour ne devrait pas favoriser la propagation du Covid-19 selon une étude



Par Alexandre G. · Photos par Alexandre G. · Publié le 27 juin 2020 à 12h53 · Mis à jour le 27 juin 2020 à 12h53

Avant le second tour des élections municipales, qui se déroule dimanche 28 juin, deux universitaires se sont intéressés à l'impact du scrutin sur la propagation du coronavirus en France. Si leur étude s'arrête au 19 juin, l'avant-veille de la Fête de la musique, elle indique que le second tour n'aura pas d'impact mesurable.

Un **second tour des élections municipales** sans impact sur la **propagation du coronavirus** ? C'est en tout cas ce qu'affirme une **étude** menée par deux économistes de l'université de Namur en Belgique, révélée ce jeudi 25 juin par Le Parisien, qui estime que le **second tour des élections municipales** prévu dimanche 28 juin ne devrait pas avoir de conséquence sur la **propagation du virus**.

Alors que de nouveaux foyers sont apparus en France et que le spectre d'une deuxième vague n'est jamais trop loin, l'étude tend à rassurer sur le fait qu'il n'y aura pas d'impact suffisamment important sur le nombre de **contaminations** et sur les **hospitalisations**. Concrètement, les deux universitaires ont comparé le nombre d'hospitalisations le 26 mars, à peine 11 jours avant le premier tour du scrutin -soit le temps moyen entre la **contamination et l'hospitalisation**-, à celui attendu sans prendre en compte les facteurs extérieurs comme les **élections** ou le confinement.

Et le verdict est plutôt positif : le vote a eu un impact sur le nombre d'hospitalisations, mais seulement dans les territoires où le virus circulait déjà. Forcément, dans les départements où la participation a été forte, les échanges et interactions se sont multipliés avec pour conséquence une **propagation du virus** plus importante. Ainsi, le nombre d'hospitalisations a suivi la logique du virus et les chercheurs ont compté sur la période du 27 au 31 mars au moins 4000 hospitalisations engendrées par le **premier tour du scrutin**.

Seul bémol : l'étude s'arrête au 19 juin, soit l'avant-veille de la fête de la musique. Une journée particulièrement propice à la **propagation du virus**, tant les rassemblements se sont multipliés, pas toujours dans le respect des gestes barrières. Comme le souligne Marc Sangnier, l'un des co-auteurs de l'étude, *"si un rebond est en train de se produire actuellement, par exemple après les regroupements lors de la Fête de la musique, on peut malheureusement craindre un effet"*, estime le chercheur.

https://www.b1.ro/stiri/externe/studiu-desfasurarea-alegerilor-municipale-in-franta-in-luna-martie-a-dus-la-o-crestere-cu-cateva-mii-a-numarului-de-spitalizari-legate-de-covid-19-335433.html

STUDIU: Desfășurarea alegerilor municipale în Franța, în luna martie, a dus la o creștere cu câteva mii a numărului de spitalizări legate de COVID-19

Un articol de: Elena Stanciu - 27 Iun 2020, 12:46



Foto: pixabay.com Externe

Desfășurarea primului tur al alegerilor municipale din Franța, pe 15 martie, a contribuit la extinderea epidemiei de coronavirus, potrivit unui studiu intitulat ”Libertate, Egalitate, Fraternitate... Contaminare?”, al cercetătărilor Guilhem Cassan și Marc Sangnier de la Universitatea Namur. Potrivit concluziilor la care au ajuns specialiștii, faptul că autoritățile franceze au decis să nu renunțe la organizarea primului tur al scrutinului, deși criza epidemică începuse deja în Hexagon, a dus la apariția a 4.000 de cazuri de spitalizare în plus, legate de COVID-19. Între timp, francezii sunt așteptați, duminică, 28 iunie, la al doilea tur al alegerilor, însă experții estimează că pericolul de răspândire a noului coronavirus nu mai este, de această dată, atât de mare.

Organizarea primului tur al alegerilor municipale în Franța a dus la înmulțirea cazurilor de COVID-19

Pe 15 martie, aproximativ 20 de milioane de francezi au votat în primul tur al alegerilor municipale. În acea perioadă, în societatea franceză s-a discutat intens despre organizarea acestui scrutin, însă, în cele din urmă, președintele Emmanuel Macron a respins ideea amânării municipalelor. Așadar, pe 15 martie s-au prezentat la urne 19.863.660 de alegători din cei 44.650.472 de cetățeni cu drept de vot din Franța metropolitană. Odată cu această hotărâre, s-a luat și decizia închiderii tuturor școlilor și universităților din țară, din data de 16 martie. Iar câteva zile mai târziu, premierul Edouard Philippe a anunțat închiderea tuturor spațiilor publice neesențiale, ceea ce a marcat începutul restricțiilor impuse în Franța pentru limitarea răspândirii noului coronavirus. Prin urmare, în aceste condiții, al doilea tur al alegerilor municipale, programat pentru data de 22 martie, nu a mai avut loc.

Așadar, rezultatele studiului citat arată că organizarea primului tur al municipalelor a provocat o accelerare a epidemiei de COVID-19 în Franța metropolitană, cu 4.000 de pacienți în plus care au fost spitalizați, ca urmare a contaminării odată cu prezentarea la urne, ceea ce reprezintă 15% din totalul spitalizărilor din acel moment. Astfel, cercetarea a scos la iveală și faptul că măsurile luate de autorități pentru a preveni răspândirea virusului în contextul alegerilor nu s-au dovedit a fi pe deplin eficiente.

Al doilea tur al alegerilor municipale, organizat în Franța, pe 28 iunie

Pe 22 mai, Guvernul de la Paris a anunțat că un al doilea tur al alegerilor va fi organizat pe 28 iunie în municipalitățile unde nicio listă nu a obținut majoritatea voturilor în primul tur. Astfel, duminică sunt chemați din nou la urne aproximativ 16 milioane de cetățeni.

Specialiștii susțin însă că după două luni de izolare și măsuri extrem de stricte împotriva răspândirii noului coronavirus, situația epidemică din acest moment nu este comparabilă cu cea din martie, atunci când alegătorii s-au prezentat pentru prima dată la vot. Așadar, pericolul este mult mai mic de acestă dată.

De altfel, pentru ziua de duminică, autoritățile au impus măsuri stricte în ceea ce privește desfășurarea procesului de vot. Astfel, secțiile de votare au fost amenajate astfel încât să se poată păstra o distanță de cel puțin un metru între alegători. Numărul alegătorilor prezenți în secții va fi limitat, prioritate având persoanele în vârstă, cele cu dizabilități și femeile însărcinate. De asemenea, spre deosebire de primul tur de scrutin, purtarea măștii va fi obligatorie, atât pentru membrii secțiilor de votare, cât și pentru cetățenii care vin să își exprime opțiunea electorală. Cei care supraveghează procesul de vot pot cere însă unul alegător să-și dea jos masca de protecție pentru scurt timp, pentru a fi verificată identitatea acestuia.

Potrivit datelor publicate de worldometers.info, în Franța au fost confirmate, până acum, peste 162.000 de cazuri de infectare cu noul coronavirus, iar bilanțul deceselor a depășit 29.000.

https://www.ladepeche.fr/2020/06/26/municipales-2020-un-second-tour-sans-risque-sanitaire,8950853.php

Municipales 2020 : un second tour sans risque sanitaire ?

- 

Dans un avis publié le 8 juin, le Conseil scientifique a rendu un avis favorable à la tenue du scrutin. AFP

Municipales 2020, Coronavirus - Covid 19, France - Monde
Publié le 28/06/2020 à 07:01

Dans 4 827 communes, près de 16,5 millions de citoyens sont appelés aux urnes ce dimanche 28 juin, pour élire leur maire. Faut-il alors s'inquiéter d'un risque de propagation épidémique dans les bureaux de vote ? Pour le Pr Yves Buisson, les conditions d'organisation doivent rassurer.

Le risque de provoquer un reflux de l'épidémie pourrait refroidir certains électeurs, ce dimanche 28 juin. Une peur renforcée par les études contradictoires entourant le premier tour. Mi-mai dans *Le Monde*, des épidémiologistes et statisticiens français estimaient que le vote n'était pas un vecteur accélérant de transmission. Mi-juin, des chercheurs de l'Université de Clermont-Auvergne déclaraient de leur côté "qu'un taux de participation plus élevé a été associé à un nombre de décès significativement plus élevé chez les personnes âgées dans les cinq semaines suivant les élections". Deux économistes de l'université de Namur (Belgique) ont quant à eux conclu, dans un rapport dévoilé par *Le Parisien*, que le vote avait eu un impact sur le nombre d'hospitalisations, mais uniquement dans les territoires où le virus circulait déjà beaucoup.

Difficile alors de s'y retrouver, tant les avis ont divergé sur ce point. Yves Buisson, épidémiologiste et président du groupe "Covid-19" à l'Académie de médecine, n'est pas convaincu que le premier tour ait contribué à la propagation du virus. "Aucune donnée parmi tout ce que j'ai pu voir n'atteste le fait que l'organisation du premier tour a contribué à la diffusion du virus. La plupart des bureaux de vote ont été bien équipés en masques et gel hydroalcoolique et les consignes bien respectées par les votants", détaille-t-il. Selon le Pr Buisson, "les derniers jours de campagne ont peut-être plus contribué à la propagation que le scrutin lui-même", dans une période de forte croissance du virus sur le territoire.

Davantage de risques en allant faire ses courses

Trois mois plus tard, le second tour représente-t-il un risque ? Dans un avis publié le 8 juin, le Conseil scientifique a rendu un avis favorable à la tenue du scrutin, la situation épidémique ayant évolué. Pour les chercheurs de l'université de Namur, ce vote n'aura pas un impact sur le nombre de contaminations suffisamment important pour être mesurable. Le professeur Buisson abonde en ce sens et veut rassurer : "Il ne faut pas laisser s'installer un climat d'anxiété".

En comparaison, la situation serait bien plus à risque dans les supermarchés, estime l'épidémiologiste. "La plupart du temps, les gens ne font pas très attention, se rapprochent à moins d'un mètre, ne portent pas toujours le masque, manipulent les denrées à main nue… La situation est bien plus encadrée dans un bureau de vote", soutient-il.

Des consignes strictes

Le jour du scrutin, en effet, les électeurs, qui sont invités à privilégier les heures creuses, ne devront pas être plus de trois dans le bureau de vote en simultané et devront respecter le mètre de distanciation à l'intérieur comme à l'extérieur. Le port du masque est obligatoire (en tissu pour les électeurs, chirurgical ou FFP2 pour les assesseurs). Du gel hydroalcoolique sera à disposition ainsi qu'un accès à un point d'eau pour se laver les mains. Il est également recommandé d'apporter son propre stylo et de garder en main cartes d'identité et d'électeur.

Les personnes âgées et présentant des comorbidités doivent privilégier les procurations. Des conditions "tout à fait rassurantes et suffisantes", estime Yves Buisson. À condition bien sûr qu'elles soient respectées.